



Arizona Bât. A
 Voie L'occitane - BP 104
 31675 Labège cedex
 Tél. +33 (0)5 62 24 65 80
 Fax +33 (0)5 62 24 65 81
 toulouse@eeg-simecsol.com

TEMSOL ATLANTIQUE

DECHARGE DU NATUS – LA TESTE DE BUCH - 33

SONDAGES, NIVELLEMENT ET LEVE PIEZOMETRIQUE DANS LE SECTEUR NORD-OUEST DE LA DECHARGE

RAPPORT D'INTERVENTION

Affaire n° 315/04/0069/E			Document n° 31 / 0 2 8 0 1 / 0 0 1 / N T / 0 2 / A				
A	05/07/04		1 ^{ère} émission	C. MARTINOT		NON	10
Indice	date	Etabli par	Modifications	Vérifié par	Approuvé par	Contrôle externe à l'affaire	Nb pages
				Contrôle interne à l'affaire			

L'indice a été précédé par | 0 | indice(s) numérique(s).

SOMMAIRE

1 -	INTRODUCTION	3
2 -	DESCRIPTION SOMMAIRE DU SITE	3
3 -	INTERVENTION SUR SITE	4
4 -	CONCLUSION	5

ANNEXES :

Annexe A : Plan de localisation de la Décharge du NATUS

Annexe B : Plan de localisation des sondages réalisés le 02/06/04 et profil entre sondages

1 - INTRODUCTION

ARCADIS est intervenu à la demande et pour le compte de la société TEMSOL Atlantique sur le site de la Décharge du NATUS, localisée au Sud de la commune de la Teste de Buch (33). L'étude réalisée a eu pour but de déterminer si les déchets sont susceptibles d'avoir été mis en stockage dans la nappe libre.

Afin de mener à bien cette étude, trois piézomètres provisoires ont été installés dans la partie Nord-Ouest du massif n° 3. Ces derniers ont permis de relever :

- la cote altimétrique de la base des déchets ;
- la piézométrie de la nappe au droit du site ;

La cote du fil d'eau dans la zone marécageuse située au Nord-Ouest de la décharge a de plus été mesurée.

2 - DESCRIPTION SOMMAIRE DU SITE

D'une surface totale de 158 620 m², la décharge du NATUS s'inscrit dans un contexte boisé sur les parcelles cadastrées n° 81 et 86 de la section AY.

Six ensembles se distinguent :

- à l'Est, l'accès au site, la maison du gardien, le garage / atelier et la bascule,
- au Nord-Est, la déchetterie,
- au Sud-Est, le casier 1,
- au Nord, le casier 2,
- du Sud-Ouest au Nord-Ouest, le casier 3.

Il n'existe pas de réseau de récupération des lixiviats ni des biogaz pour les trois casiers de déchets.

D'un point de vue réglementaire, l'**Arrêté Préfectoral n° 8.374 du 29 janvier 1968** autorise l'exploitation de la décharge du Natus par la commune de la Teste de Buch (décharge de 2ème classe).

Le dépôt du Natus ne reçoit alors que les déchets inertes, les débris de jardin ainsi que les résidus d'incinérations (mâchefers, scories et résidus de traitement des fumées).

En 1997, le Président du district informe le Préfet de la fermeture de la décharge contrôlée du Natus et lui demande de poursuivre le stockage des mâchefers déferrailés et contrôlés sur la décharge du Natus jusqu'à la fermeture de l'incinérateur de la Teste. Ces mâchefers seront stockés sur la décharge jusqu'en 1999. Depuis cette date, la décharge du NATUS ne reçoit plus aucun déchet.

L'étude concerne la partie Nord-Ouest du site, occupée par le casier n°3 et jouxtée par une zone marécageuse au droit de laquelle affleure la nappe libre de la formation de Castets en période de hautes eaux. Ce réservoir sableux s'inscrit dans un grand complexe aquifère Mio-Plio-Quaternaire qui intéresse les formations du Sable des Landes (sensu stricto et formation de Castets), de Belin, d'Arengosse ainsi que les formations sableuses du toit du Miocène. Il possède des débits importants mais se trouve vulnérable aux pollutions de surface. Cette nappe n'est pas exploitée du fait de ses caractéristiques chimiques médiocre, avec un pH acide et une teneur en fer généralement élevée. Néanmoins, il n'est pas exclu que des particuliers captent cet aquifère peu profond et productif à des fins d'irrigation notamment sur la commune de la Teste à environ 3,5 km à l'aval hydraulique du Natus.

3 - INTERVENTION SUR SITE

➤ *Annexe B : Plan de localisation des sondages réalisés le 02/06/04 et profil entre sondages*

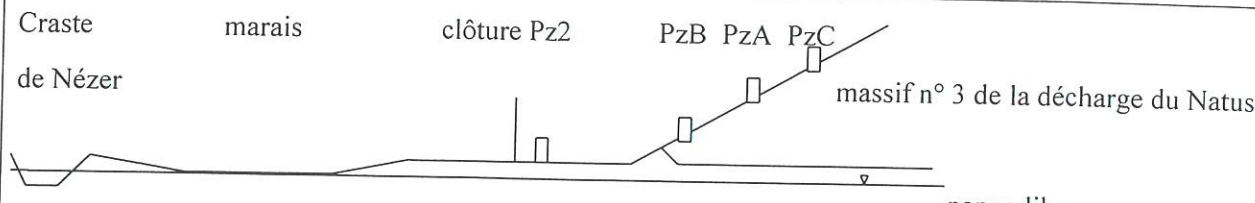
L'intervention a été effectuée le 02/06/2004. Les moyens techniques de sondage ont été mis en œuvre par la société TEMSOL Atlantique.

Trois sondages ont été réalisés dans la partie Nord-Ouest du massif n°3 de la décharge et ont été équipés en piézomètres provisoires. Ils sont notés PzA, PzB et PzC.

Les sondages ainsi que les points critiques que sont les altitudes des fils d'eau de la zone marécageuse et de la Craste de Nézer ont été nivelés. Toutes les altitudes ont été rattachées à la cote référence prise à l'angle Sud-Ouest (+ 18,28 m NGF d'après le levé topographique du Cabinet BAURE réalisé en février 2004).

Les sondages nivelés ont permis d'appréhender l'épaisseur des déchets, l'altitude du fond du casier ainsi que la cote piézométrique de la nappe libre en période de hautes eaux et suite à trois jours de pluie.

Les résultats de ces investigations sont synthétisés dans le tableau ci-après.

					
Point relevé	cote sol (en m NGF)	base du casier n°3 (en m NGF)	piézométrie (en m/cote sol)	altitude de la nappe (en m NGF)	distance de la nappe au fond du casier (en m)
Cote de référence : angle S-O	+ 18,280	-	-	-	-
Craste de Nezer (fil d'eau) au droit du angle S-O	+ 17,685	-	-	-	-
Marais au N-O (fil d'eau)	+ 17,610	-	-	-	-
Piézomètre de suivi n°2 N-O (cote sol)	+ 18,260	-	- 0,63	+17,63	-
Piézomètre provisoire PzA	+ 21,765	+ 19,665	- 4,15	+ 17,61	+ 2,06
Piézomètre provisoire PzB	+ 19,695	+ 18,095	- 2,10	+ 17,595	+ 0,50
Piézomètre provisoire PzC	+ 23, 345	+ 18,645	- 5,76	+ 17,585	+ 1,06

4 - CONCLUSION

Les investigations menées sur la zone Nord-Ouest de la décharge du Natus sur la commune de La Teste de Buch (33) ont eu pour but de donner des éléments de réponse quant à la position altimétrique du fond du casier n°3 par rapport au niveau de la nappe libre et de la zone marécageuse qui jouxte le site.

L'intervention sur site a été réalisée le 02 juin 2004 suite à une période pluvieuse de 3 jours. Le niveau de la nappe libre des sables de la formation de Castets était alors haut et la zone marécageuse était notablement inondée.

Trois sondages ont été réalisés sur le flanc du massif n°3. Ils ont été poursuivis jusqu'au terrain naturel sous nappe et ont été équipés en piézomètres provisoires. Associées à un nivellement de ces ouvrages, les mesures réalisées ont permis de relever l'altitude de la base du casier et la piézométrie de la nappe libre.

Ces investigations ont montré que le fond du casier se trouve à une altitude d'environ + 18,80 m NGF, soit environ 1,00 m (entre 0,50 et 2,06 m) au dessus du niveau haut de la nappe phréatique (+ 17,60 m NGF le 02/06/04) et que les déchets ne se trouvent pas baignés par cette dernière.

En outre, les relevés vérifient la relation intime nappe – rivière (nappe libre des sables de Castets et Craste de Nézer) avec des cotes qui s'établissent autour de + 17,60 m NGF au Nord-Ouest du site du Natus et à la date de l'intervention.

Les conclusions de ces relevés sont valables pour les conditions hydrogéologiques lors de notre intervention.

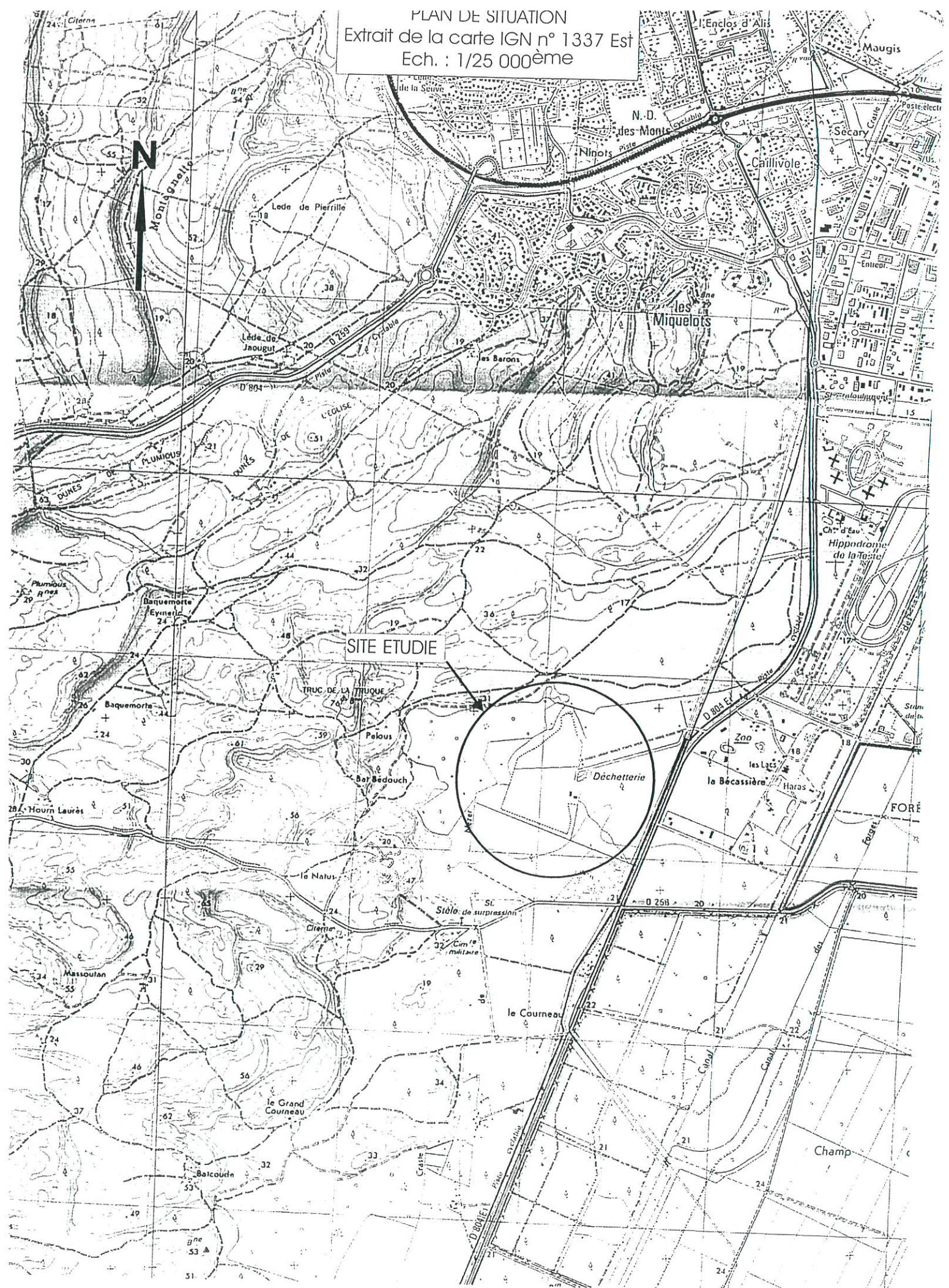
En cas de période humide exceptionnelle, les niveaux mesurés peuvent être plus élevés.

* * * *

ANNEXE A

PLAN DE LOCALISATION DE LA DECHARGE DU NATUS

PLAN DE SITUATION
Extrait de la carte IGN n° 1337 Est
Ech. : 1/25 000ème



ANNEXE B

**PLAN DE LOCALISATION DES SONDAGES REALISES LE 02/06/04
ET PROFIL ENTRE SONDAGES**



Agence de Toulouse
Voie l'Occitane - 31675 LABEGE
Tel 05 62 24 57 40 - Fax 05 62 24 57 41

Créé le 03/05/04

Dessinateur C. RAYNAUD

Echelle : 1/1000 - 1/500

N° de dessin :

Ingénieur : S. DUPUY

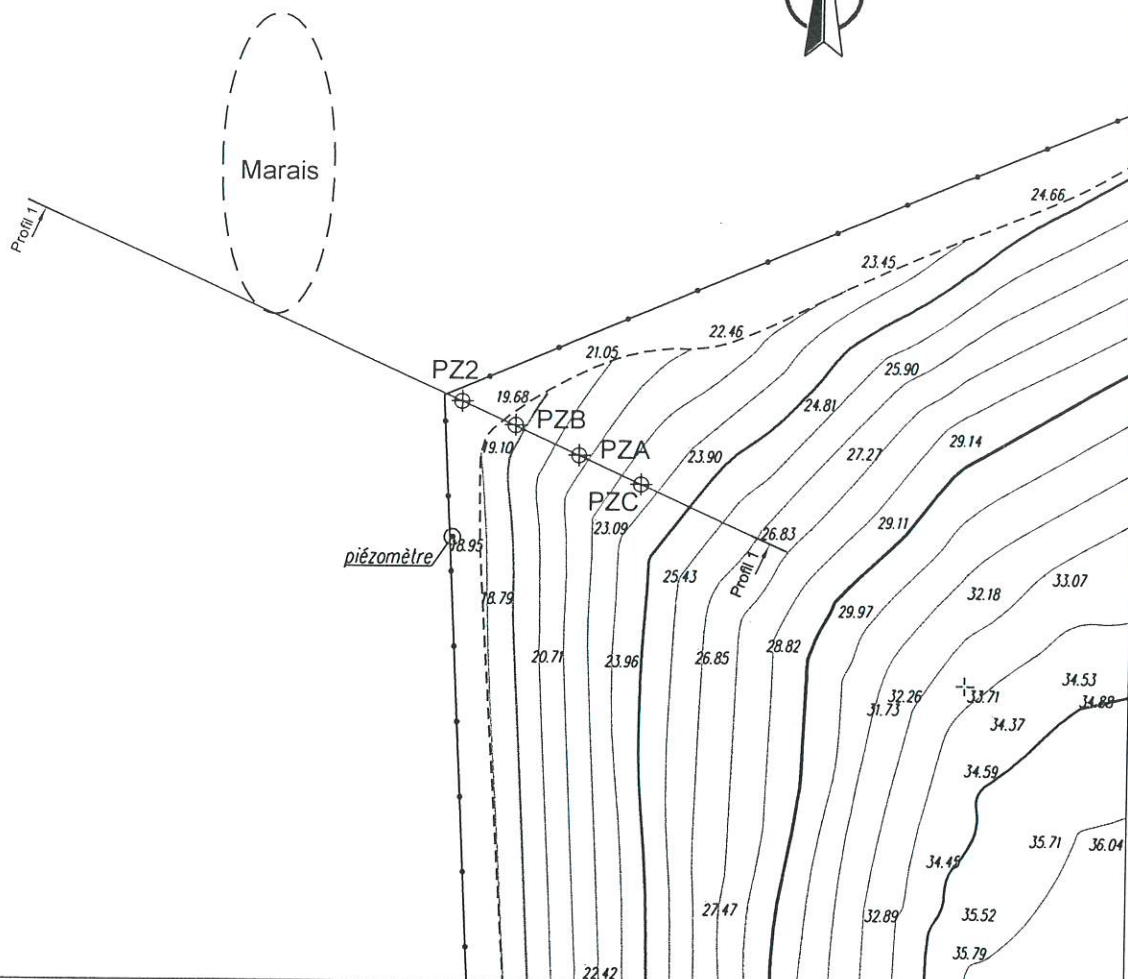
Affaire : 315/04/0069/E

Annexe

0 10 20 30 40 50



Mètres



0 10 25



Mètres

Profil 1

